

ADÉ

Séance du 26 novembre 2024

Membres en exercice :
13

Date de la convocation : 21/11/2024

Le vingt-six novembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 11

Présents : Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Florence POIZAC.

Votants : 13

Pour : 13

Représentés : Sabine DAMBAX-RODRIGUES représentée par Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Patrick LAYERLE représenté par Jean-Marc BOYA.

Contre : 0

Abstentions : 0

Excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

Objet : Remboursement d'une facture réglée à un élu - DE_042_2024

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une facture de la société « AD'HAUC » d'un montant de 76.46€ TTC réglée par Monsieur Jean-Marc BOYA, correspondant à l'achat d'un réchaud gaz qui facilitera la confection de crêpes lors des manifestations réalisées par la mairie et les associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents le remboursement de cette facture.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,
Jean-Marc BOYA

Le secrétaire de séance,
Mathilde BOURDIEU

